Betton infos

décembre 2014 n° 389 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

Un vœu de paix pour la fin d'année...

Actualités en bref

L'IMAGE DU MOIS

Commémoration de la Grande Guerre

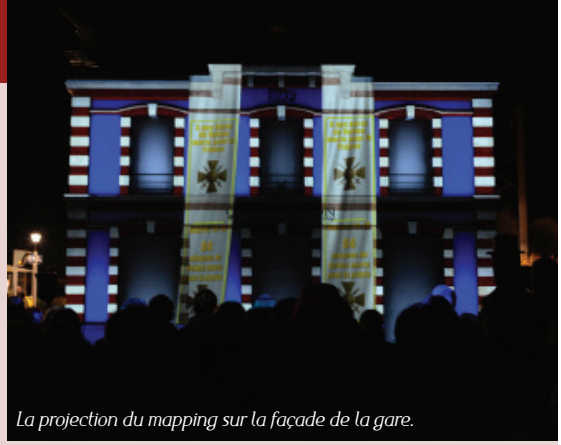

La projection du mapping sur la façade de la gare.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la cérémonie commémorative du 11 novembre. La solennité a laissé place à l'émotion grâce à l'implication d'une centaine d'enfants des 4 groupes scolaire et du collège (voir édito). L'interprétation de la Marseillaise par tous les enfants accompagnés des musiciens de l'école de musique a été un autre moment fort. Plus tard dans la soirée, les Bettonnais étaient aussi venus nombreux découvrir la projection, sur la façade de la gare, du mapping constitué d'images d'époque avec, en fond sonore, la correspondance entre un Poilu et son épouse. Ces documents avaient été remis par des habitants dans le cadre de l'opération de collectage organisé par la médiathèque.

Recensement

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.** Cela implique obligatoirement de se présenter à la Journée Défense Citoyenneté laquelle déclenche une inscription automatique à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile actuel. Toutefois, il appartient aux jeunes gens de **vérifier avant le 31 décembre de l'année précédant leur 18ème anniversaire** que la commune a bien été informée de l'accomplissement de cette journée et que l'inscription électorale a donc bien été prise en compte. Pour les retardataires qui se feraient recenser hors délai réglementaire, l'inscription sur les listes électorales risque de s'en trouver décalée. Dans cette hypothèse, les intéressés devront procéder eux-mêmes à cette démarche volontaire. Renseignez-vous à l'accueil de votre Mairie.

Horaires des services municipaux

Pendant les vacances de Noël le PAE et l'accueil du Pôle Vie de la Cité seront fermés les **vendredis 26 décembre et 2 janvier**. Ce dernier ouvrira uniquement de 13h30 à 17h les autres jours. Les accueils de loisirs (centre de loisirs, centre 10/14 et CAP) fermeront également les **26 décembre et 2 janvier**. La médiathèque ouvrira normalement à l'exception des 24 et 31 décembre où elle fermera à 17h.

Prévention des cambriolages

À l'approche des vacances de Noël, quelques précautions sont nécessaires afin d'éviter de mauvaises surprises à votre retour. Les services de police et de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous directement en ligne sur votre espace citoyen à l'onglet police municipale ou en remplissant le formulaire **« Opération tranquillité vacances »**, disponible à l'accueil de la Mairie, auprès de la police municipale ou de la gendarmerie.

Concours de belote

La Résidence de l'Ille organise un concours de belote le **lundi 15 décembre** à partir de 14h. Il est ouvert à tous les résidents, familles et retraités de Betton. Participation : 7€.

Une collation sera servie dans l'après-midi. Réservation et inscription entre 13h30 et 17h30 au 02 99 55 77 93 (nombre de places limité).

Aide aux aidants

La prochaine séance aura lieu **mercredi 17 décembre** à la Résidence de l'Ille pour un goûter de Noël aidants/aidés.

Dons au CCAS

Le Centre Communal d'Action Social est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, ce qui l'habilite à recevoir des dons et legs de particuliers et d'entreprises. Ce don ouvre droit, pour le donateur, à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons sont déductibles des impôts sur les bénéfices, à hauteur de 60 %. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Le midi du salarié

La M.E.I.F organise une rencontre d'information collective le **vendredi 19 décembre** de 12h15 à 13h45 (sandwich et boisson fournis) sur le thème : Oser changer de métier ou d'entreprise. Les salariés et intérimaires intéressés doivent s'inscrire auprès de la Cellule Activ'Emploi au 06 75 43 32 00 ou par courriel à matthias.leneillon@activemploi.org

Pour en savoir plus : http://blog.exploratoire.com

Don du sang

Une collecte de sang organisée par le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang avec le soutien de l'Association pour le Don de Sang Bénévole aura lieu **mercredi 10 décembre** de 14h à 19h à l'Espace Anita Conti.

Boîte de Noël

Les bénévoles du Comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer vont déposer courant décembre, chez certains commerçants bettonnais, des boîtes transparentes « Ligue contre le cancer ». Les fonds ainsi collectés permettront à la Ligue de poursuivre ses missions de recherche, d'information et de prévention sur le département. Les boîtes resteront jusqu'à la fin janvier. Merci de votre participation.

Permanence CPAM

À partir du 1er janvier 2015, la permanence CPAM aura lieu **uniquement sur rendez-vous.** Les rendez-vous sont à prendre au 3646 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h) et les feuilles de soins sont désormais à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine - 35024 RENNES Cedex 9.

Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr
02 99 55 81 01

Le Pôle Vie de la Cité

se situe derrière le centre administratif.
Horaires d'ouverture au public :
- lundi, mardi de 13h30 à 17h
- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et l'O.E.C.B. (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

13

sommaire

17

4 et 5 VIE MUNICIPALE
Conseil Municipal du 12 novembre
Propreté urbaine
Inscription listes électorales

6 JEUNESSE
Arbre de Noël
Electrokick

7 VIE ÉCONOMIQUE
Noël à Betton

8 à 10 DOSSIER
Les enjeux de la métropolisation

11 PORTRAITS ÉCONOMIQUES
Boulangerie d'Armorique
Un Toqué à la maison

12 MÉDIATHÈQUE
Rendez-vous
Rencontre avec Kris

13 CULTURE
Exposition Mardi noir

13 JEUNES BETTONNAIS DANS LE MONDE
Karibous du désert au 4L Trophy

14 à 17 VIE ASSOCIATIVE
Actualité des associations

17 EXPRESSION DE LA MINORITÉ

18 JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !
Des produits bio, équitables et responsables

19 et 20 AGENDA, CLIN D'OEIL

EDITORIAL

Lors de la cérémonie du 11 novembre, Lucie Rabut, élève au collège François Truffaut, et sa correspondante allemande, Annika Gut, ont lu ce dialogue.

En 1914, les soldats français et allemands partaient à la guerre. Les plus jeunes avaient tout juste 16 ans. Pendant que les soldats partaient à la guerre, les femmes les remplaçaient pour les travaux à l'usine ou dans les champs.

1914 gingen die deutschen und französischen Soldaten in den Krieg. Die jüngsten von ihnen waren gerade mal 16 Jahre alt. Während die Soldaten im Krieg waren, mussten die Frauen die Männer bei der Arbeitersetzen, an die sie nicht gewohnt waren oder sogar normalerweise nicht konnten.

Les amitiés Franco-allemandes paraissaient alors impossibles. Depuis les échanges ont beaucoup évolué. Depuis environ 1950, mes grands-parents et ma grande-tante ont des amis français et viennent régulièrement en France.

Die Freundschaft zwischen Deutschen und Franzosen war beinahe unmöglich. Mit der Zeit haben sich die Austausche stark verändert.
Ab ungefähr 1950, hatten meine Großtante und mein Großonkel schon Freunde in Deutschland, und sind regelmäßig nach Deutschland gegangen.

Maintenant, je peux venir en France et faire l'échange "Brigitte Sauzay" avec Lucie. Au collège, les autres élèves voient cet échange comme une chance de connaître une personne étrangère et de découvrir une nouvelle culture.

Heute kann ich den Brigitte Sauzay Austausch mit Annika machen. Die anderen Schüler sehen in diesem Austausch auch eine Chance, jemanden von einem anderem Land und eine neue Kultur ein bisschen näher kennen zu lernen.

Les échanges doivent durer encore longtemps car ils apportent la paix entre les deux pays et qu'il est important que les jeunes découvrent d'autres pays et de nouvelles cultures.

Diese Austausche sollten noch lange so weitergeführt werden, da sie weiter den Frieden zwischen den Ländern zeigen und halten können und die Jugendlichen so neue Kulturen und neue Länder kennen lernen können.

En cette fin d'année, nous espérons que ce vœu de paix sera entendu à travers le monde et nous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes.

La rédaction

CONSEIL MUNICIPAL
du 12 novembre 2014

INFRASTRUCTURES
Aménagement de la route de Saint-Sulpice-La-Forêt

Afin de sécuriser la circulation des piétons le long de la route de Saint-Sulpice-La-Forêt, des aménagements en traversée des lieux-dits La Petite Hublais et la Ville en Bois ont été réalisés l'hiver dernier. En complément de ceux-ci, la collectivité a décidé de réaliser une deuxième opération sur le tronçon d'environ 600 mètres linéaires qui dessert les lieux-dits La Morinais et Les Landes Servières. Le projet prévoit principalement la création de cheminements en bordure de la voie et le busage des fossés. Le coût des travaux est estimé à 199 100 € HT. Les travaux seront réalisés l'année prochaine.

Allée de la Peupleraie

La collectivité a décidé d'aménager l'allée de la Peupleraie afin de donner un caractère urbain à cette voie (réfection du revêtement de la voie, création de stationnements, aménagements visant à collecter les eaux pluviales de surface, effacement des réseaux aériens et renforcement de l'éclairage public). Le coût des travaux est estimé à 89 500 € HT (hors effacement des réseaux aériens qui seront conduits par le Syndicat Départemental d'Energie). Les travaux seront prévus d'avril à juin 2015.

VIE DE LA CITÉ
Association À Petits Pas

L'association « À petits pas » est un regroupement d'assistantes maternelles. Son but vise à échanger des connaissances et informations professionnelles. Il consiste également à informer les parents sur les disponibilités d'accueil et à faciliter leurs démarches administratives en tant qu'employeur. L'association a fixé l'adhésion annuelle à 30 €. Le Conseil Municipal a décidé de lui octroyer 200 € au titre du lancement de son activité.

Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
le mercredi 10 décembre à 20h30

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur **www.betton.fr**

Propreté urbaine : halte aux déjections canines !

De nombreux habitants, dans différents quartiers de la commune, se plaignent du manque de civisme des propriétaires de chiens qui laissent leurs animaux faire leurs besoins sur le domaine public sans se donner la peine de les ramasser.

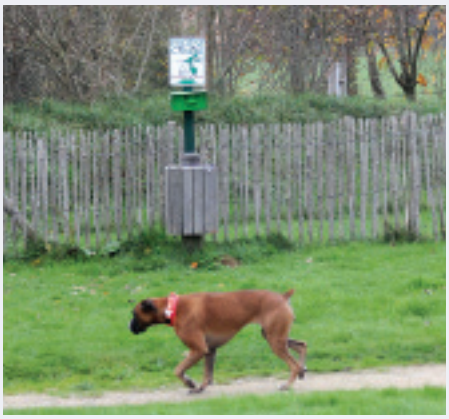

Si le chien demeure le meilleur ami de l'homme, il n'en reste pas moins que ses déjections sont, en ville, causes de multiples nuisances. Dangereuses pour les piétons qui risquent de glisser, elles sont également néfastes pour l'environnement, coûteuses pour la collectivité et inacceptables en terme d'hygiène publique.

Et pourtant, un simple acte de civisme suffirait à reléguer l'ensemble de ces désagréments au caniveau !

« Les chiens ne doivent pas souiller les trottoirs et toutes voies, accotements ou espaces réservés à la circulation des piétons », souligne Albert Moisan adjoint en charge des déchets. *« S'il est toléré qu'ils se soulagent dans les caniveaux des voies publiques, ils doivent, dans tous les cas, être tenus en laisse »*. Quant au Parc des Mézières et aux espaces aménagés pour les jeux des enfants, *« ils doivent être particulièrement préservés pour le bien-être de tous »*. Des distributeurs de sacs sont à la disposition des propriétaires sur plusieurs sites de la commune ainsi que des poubelles pour pouvoir ensuite s'en débarrasser proprement. Dans tous les cas, les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées hors des espaces autorisés. Un message à répéter pour qu'il soit définitivement adopté !

Extension du Parc d'activités de la Renaudais

La commune de Betton ne dispose plus à ce jour de terrains à bâtir pour accueillir de nouvelles activités artisanales. Afin de répondre à ces demandes ou bien aux évolutions d'entreprises, déjà implantées à Betton, la collectivité a décidé d'étendre le Parc d'activités de la Renaudais vers l'Ouest. Conformément au permis d'aménager délivré le 3 septembre 2014, l'opération prévoit la création de deux lots divisibles de 3 150 et 5000 m² environ. Les travaux de voirie et de réseaux nécessaires à la viabilisation des lots ont démarré fin novembre en vue d'une livraison au cours du printemps 2015. Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un lot, vous pouvez contacter le Pôle Aménagement de la Ville au 02 99 55 83 13 ou par courriel à amenagementdelaville@betton.fr

Deux nouveaux lots sont proposés à la vente.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 décembre.

Pour voter en 2015, inscrivez-vous maintenant !

Les élections départementales auront lieu les **22 et 29 mars prochains.** Quant aux élections régionales, elles sont prévues en décembre 2015. Afin de pouvoir voter, **vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre**. Les personnes déjà inscrites et n'ayant pas déménagé n'ont aucune démarche à effectuer. En revanche, si vous êtes récemment arrivé à Betton, si vous avez acquis la nationalité française en 2014 ou si vous avez changé d'adresse y compris au sein de la commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales suivant 3 modalités :

- en vous rendant à la Mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois),

- en envoyant sans tarder à la Mairie le formulaire d'inscription complété, la photocopie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

- en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr.

Pour les jeunes atteignant l'âge 18 ans, leur situation diffère selon la période durant laquelle ils atteignent leur majorité. Il est donc conseillé de se renseigner en Mairie.

Cantonales ou départementales, quelles différences ?

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les premières élections départementales. Depuis la loi du 17 mai 2013, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de conseil départemental en remplacement de la précédente appellation de conseil général. Les conseillers départementaux (au lieu des anciens conseillers généraux) sont élus lors des élections départementales. **Ces élections ont lieu désormais tous les 6 ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers** (les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les 3 ans). Elles se dérouleront au scrutin majoritaire à deux tours. Chaque circonscription électorale délimitant le cadre dans lequel se déroule l'élection élira deux conseillers départementaux. Ce binôme sera obligatoirement composé d'une femme et d'un homme. La commune de Betton appartient au canton numéro 3 qui comprend également les communes suivantes : Cesson-Sévigné, La Chapelle-des-Fougeretz, Chevaigné, Montgermont, Saint-Grégoire. Notre commune a été désignée bureau centralisateur de ce canton.

Mise à jour du plan cadastral

La mise à jour du plan cadastral sur Betton a débuté le 20 novembre et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier.

« Cette opération consiste à mesurer sur place les bâtiments nouveaux, les extensions récentes des bâtiments existants et à constater les démolitions afin d'actualiser le plan de ces changements », explique Stéphane Mathé, géomètre du cadastre. Cette démarche concourt à la mise à jour des bases des impôts locaux et des différentes taxes assimilées. Toutes **les personnes ayant obtenu une autorisation d'urbanisme durant les 2 dernières années sont susceptibles de recevoir la visite de Stéphane Mathé**. Il se déplace dans un véhicule Opel Corsa de couleur grise immatriculée 3061ZP35 et tient à la disposition des administrés sa carte professionnelle. *« En l'absence des propriétaires, je suis habilité à rentrer au sein des propriétés. Ne soyez donc pas surpris si vous me découvrez en train de procéder à différents relevés topographiques... »*.

Réservation de la salle de la Chaperonnais

Pour organiser des événements familiaux, la Municipalité met à la disposition des Bettonnais une salle à la Ferme de la Chaperonnais. D'une capacité de 60 convives assis, elle dispose d'une cuisine équipée. La salle peut être louée le samedi de 9h à 1h, le dimanche de 9h à 22h (jusqu'à 1 h si veille d'un lundi férié) et les jours fériés de 9h à 22h (jusqu'à 1 h si le férié est un vendredi). Les tarifs sont de 250 € pour une journée, 350 € pour deux journées (week-end) et 450 € pour trois jours consécutifs.

La réservation est possible au plus tôt **18 mois** avant la date de la manifestation. La location est réservée aux familles bettonnaises dans la limite d'une location tous les 3 ans. Le planning d'occupation est consultable en Mairie ou sur www.betton.fr, rubrique Pôle Vie de la Cité.

Des activités pour finir l'année en beauté !

Décembre marque la fin de l'année mais les activités continuent... Pour donner aux jeunes Bettonnais un avant-goût des fêtes, la Municipalité leur propose des rendez-vous adaptés à chaque tranche d'âge.

Le Père Noël fera son apparition à la fin du spectacle.

Arbre de Noël
Tout n'est qu'illusion...

Dimanche 14 décembre, les enfants de la commune sont invités à assister au traditionnel arbre de Noël. Des classiques tours de foulards à la grande illusion en passant par des gags comiques où le public participe, les numéros s'enchaîneront pour un spectacle de magie qui fera briller les yeux des petits comme des grands.

À l'issue de la représentation, des friandises seront offertes à tous les enfants. Cette année, la Municipalité a privilégié des produits issus du commerce équitable. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la sensibilisation menée dans les écoles par les bénévoles des associations pour échanger sur les enjeux de notre consommation.

Les invitations seront distribuées dans les écoles la semaine précédant le spectacle. Pour les enfants bettonnais scolarisés à l'extérieur de la commune, elles sont à retirer à l'accueil du Pôle Vie de la Cité à partir du mardi 9 décembre.

Pratique

Dimanche 14 décembre, Salle des Fêtes. Gratuit.
Spectacle à 11h pour les maternelles et à 15h pour les élémentaires.

ELECTROKICK
monte le son...

Le **20 décembre** à la Salle des Fêtes, l'association YNA propose en partenariat avec le service jeunesse un événement pour les 15-25 ans : une soirée autour de la musique et de la culture électro.

Au programme : concert de 19h à 3h du matin, mais aussi des activités graff numérique, light painting et atelier sonore. Une soirée exceptionnelle, pour une programmation digne d'un festival avec Math-electro Des Champs, Popoye, Do you copy ?, Cleft vs. Yann Polewka, H. Mess, Skullz et Fix vs. Apach. Au total, une dizaine de DJ's se relaieront pour vous faire passer une nuit inoubliable dans un décor original. Un espace détente « chill » sera proposé ainsi qu'une buvette (sans alcool pour les mineurs).

Un premier rendez-vous électro organisé pour et par les jeunes pour bien démarrer les vacances de Noël !

Pratique

Samedi 20 décembre, Salle des Fêtes. 6 € la soirée. Carte d'identité obligatoire.

Le groupe de jeunes à l'initiative de la soirée.

Accueils de loisirs et temps des Fêtes

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs pour les vacances de Noël, il est impératif de le faire avant le **vendredi 12 décembre** par le biais de votre espace famille.

Pour le Centre 10-14, les inscriptions se feront au Prieuré les mercredis 10 et 17 décembre de 17h à 18h et les jeudis 11 et 18 décembre de 17h à 18h30. Possibilité de s'inscrire pendant les vacances du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.

Tous les accueils de loisirs ouvriront du lundi 22 au mercredi 24 décembre et du lundi 29 au mercredi 31 décembre. Ils seront fermés les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Au pied de mon sapin
Je voudrais...

Thierry Gaubert.

Comme chaque année, vous allez choisir votre sapin, ce symbole universel qui, pendant les fêtes, trône fièrement dans tous les salons. Un sapin bien vert, tout droit sorti d'une pépinière bettonnaise, c'est possible !

Aux Racines de l'Ouest, la production se fait sur place. *« La fraîcheur est notre principal atout pour aider l'acheteur à prolonger la magie des fêtes »,* explique Thierry Gaubert. Les arbres sont généralement coupés la veille de la vente contre plusieurs semaines ailleurs. Plusieurs essences de sapins sont produites dans la sapinière : Nordmann, Epicéa, Douglas, Grandis, pour les plus connus, ce qui représente près de 20 000 sapins.

« C'est une belle production parce qu'on vend du rêve et des sourires ! »

Pour choisir un sapin de qualité qui durera le plus longtemps possible, Thierry Gaubert prodigue queques conseils :

- Privilégiez les couleurs vives et une bonne conicité (répartition des branches tout au long du tronc).
- Soupesez votre sapin également : plus il est lourd, plus il est rempli de sève. C'est un des signes qui prouve que votre sapin a été coupé récemment et donc que celui-ci est bien frais et tiendra dans le temps.
- Pour garder votre sapin de Noël plus longtemps, évitez de le positionner près de sources de chaleur (radiateurs, cheminée, télévision...). Vous pouvez également vaporiser les branches pour éviter qu'elles ne se dessèchent et que les aiguilles ne tombent trop vite.

Pratique

Les Racines de l'Ouest - Pépinières Gaubert - La Quinvrais - 02 99 55 71 87
En cas d'absence : 06 81 38 30 26 ou 07 86 41 33 25.
Ouverture aux particuliers les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Accessible par la départementale pendant les travaux.

Les idées de vos commerçants...

« Découvrez notre carte festive ! Fait "maison" pour le saumon, le magret de canard et le mignon de porc...vendus au poids et sur commande. Une sélection de plats à emporter aussi savoureux les uns que les autres. Et si vous souhaitez faire plaisir à vos proches, pensez aux cartes cadeaux "soirées à thème" ».

Sandrine et Gildas Tourtelier.

Restaurant la Levée - 02 99 55 81 18.

« Pour les fêtes de fin d'année, nous sommes à votre disposition pour trouver le cadeau pratique pour les vôtres... Mesdames : pince lissante, brosse chauffante, appareil pour boucler, coffret d'huile d'argan. Messieurs : coffret rasage, produits coiffants, parfum. Et pour tous, des bons cadeaux ! Le salon sera ouvert le lundi 22 décembre ».

Roselyne Cohignac et Véronique Le Guen

Salon Détente Coiffure - 02 99 55 84 83.

Florence Debressy

« Offrez du bien-être à ceux que vous aimez grâce à la réflexologie plantaire. Cette méthode invite à un moment de lâcher prise et de profonde relaxation. Elle contribue à éliminer le stress et les tensions." L'homme est comme un arbre, son équilibre tient à sa capacité à conserver les pieds sur terre " et plus encore à les y enraciner ». Enveloppes cadeaux " arbre de vie " auprès de Florence Debressy qui vous accueille.

Aux Pieds de l'Arbre - 06 79 88 70 28.

Gaëlle Roussel

« Stress, en changement de vie, débordé par le temps et les événements... Offrez un temps de retour à soi, en reprenant contact au corps (respiration, relaxation, techniques de toucher, énergies...) ». Bons cadeaux auprès de Gaëlle Roussel.

Gaëlle Roussel - 06 25 95 11 36 ou sur www.bienetrebetton35.com

« Pas d'idées cadeaux ? Un casse-tête pour l'accord mets et vins de vos repas de fêtes ? Laissez-nous faire, on s'occupe de tout ! Des initiations œnologiques, des coffrets de vins, de whisky, de rhums ou des bons d'achats à offrir... Vous n'aurez que l'embarras du choix pour de bonnes idées à retrouver au pied du sapin. Pour vos vins de fêtes, laissez-nous vos menus par courriel ou en magasin et récupérez votre commande dès le jour même. Nous ferons en fonction de vos budgets et de vos appréciations personnelles ».

Amaury Chambon

La Cave Saint-Grégoire Betton - 02 23 27 45 90
ou magasin.betton@lacavestgregoire.fr

Retrouvez toutes les offres de Noël de vos commerçants sur le site www.betton.fr

Vous êtes un commerçant et vous souhaitez publier une offre, faites-le dès à présent directement en ligne.

L'agglomération devient une métrop

Ce que fait Rennes Métropole

Au 1er janvier 2015, Rennes Métropole, auparavant communauté d'agglomération, devient une métropole de plein exercice, un statut créé par la loi en 2014. Ce changement élargit ses capacités d'action dans la vie quotidienne des habitants.

Les textes en gras sont les nouveautés liées au passage en métropole.

Ce qui est renforcé

Déplacements

Gestion des déplacements en vue d'une mobilité durable :
- autorité organisatrice de la mobilité (bus, métro ainsi que la définition et le suivi d'un plan pour les vélos)
- gestion des parcs et aires de stationnement
- création et entretien des infrastructures nécessaires à l'usage des véhicules électriques
- **participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares**

Habitat

- adoption d'un programme local de l'habitat pour accueillir les nouveaux habitants et améliorer le logement des métropolitains
- mise en œuvre d'une politique équilibrée et cohérente en matière de logement, de logement social et de logement pour les personnes défavorisées
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- **amélioration du parc immobilier, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre, en lien avec les communes**

Économie et emploi

- actions de développement économique, portant notamment sur l'aide à l'emploi et le soutien aux acteurs économiques
- soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur et aux entreprises innovantes
- **aménagement et gestion des zones d'activités**
- **participation au pilotage des pôles de compétitivité pour favoriser l'innovation sur le territoire**
- **participation au capital des sociétés du transfert de technologie (de la recherche vers l'industrie)**

Numérique

- soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur et aux entreprises innovantes
- **pilotage des infrastructures et des réseaux de télécommunication (web, etc.)**

Aménagement et urbanisme

- réalisation d'études pour des projets utiles à l'ensemble du territoire, comme le projet Vilaine aval
- réalisation d'opérations d'aménagement comme La Courrouze ou Ker Lann
- conseil aux communes sur leurs projets
- constitution de réserves foncières
- **actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager**
- **élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**

Environnement

- gestion des déchets
- lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- élaboration et adoption du plan climat-énergie territorial
- **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
- **contribution à la transition énergétique**

Rennes Métropole en dates

1970 : création du District avec 27 communes.

2000 : le District se transforme en Communauté d'Agglomération et prend de nouvelles compétences.

2012 : La commune de Laillé rejoint Rennes Métropole qui passe à 38 communes.

2014 : les communes de Langan, Romillé, La Chapelle Chaussée, Bécherel et Miniac-sous-Bécherel rejoignent Rennes Métropole qui passe à 43 communes soit 425 745 habitants.

1er janvier 2015 : Rennes Métropole devient une métropole de plein exercice.

2017 : la métropole exerce directement la compétence voirie, déléguée aux communes depuis 2015.

2019-2020 : la métropole élabore avec les communes puis prend en charge un plan local d'urbanisme intercommunal.

ole

Rennes Métropole change de statut début 2015. La communauté d'agglomération devient une métropole avec des capacités d'action plus importantes.

Au 1er janvier 2015, Rennes Métropole devient une métropole, un statut qu'auront également treize autres grandes agglomérations françaises (Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg et Toulouse auxquelles s'ajoutent avec un statut spécifique Paris, Lyon et Aix-Marseille Provence). C'est une conséquence de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014. Ce changement de statut est historique pour Rennes Métropole, le plus important depuis la transformation du District de Rennes en communauté d'agglomération en 2000.

Des compétences nouvelles ou renforcées

Rennes Métropole fait ainsi partie d'un ensemble d'agglomérations considérées comme des locomotives pour leur région et au-delà. La métropole ouvre de nouvelles perspectives qui vont permettre de construire un territoire dynamique dans la continuité et le respect des fondements de notre intercommunalité d'origine. Cette nouvelle étape est une opportunité majeure pour les 43 communes de la métropole. Elle sera un nouveau levier pour conforter les politiques de solidarité, de développement économique et durable au service de l'emploi.

Pour mener à bien le passage en métropole, les élus communautaires ont associé les communes et leurs représentants à l'évolution du périmètre d'action de Rennes Métropole afin que la métropole, à la fois moteur et vecteur de solidarité pour le territoire, soit au plus près du quotidien de ses habitants et préserve le champ d'intervention des communes. Depuis le mois d'avril, des ateliers thématiques ont réuni élus métropolitains et fonctionnaires pour identifier les enjeux et les impacts liés au transfert des compétences et préparer ainsi les modalités de mise en œuvre.

Vers une nouvelle gouvernance ? Les comités de secteurs

L'évolution des compétences de Rennes Métropole appelle une étape supplémentaire en matière de gouvernance avec l'objectif de favoriser les coopérations entre communes. Il est donc proposé de mettre en place des instances d'échanges et de coopération renforcée entre communes voisines et avec la métropole.

Ces comités regrouperont deux représentants par commune (le maire et un conseiller communautaire) et le vice-président de Rennes Métropole en charge de l'animation territoriale. D'autres membres associés pourront siéger en fonction des sujets traités et au regard de l'organisation de chaque secteur dont le périmètre est en cours de définition.

Quels changements pour Betton ?

La voirie

Le périmètre retenu pour le transfert de compétence à Rennes Métropole est celui du domaine public communal de la voirie et de l'éclairage public. Il n'intègre pas la propreté, le déneigement et les espaces verts. Les illuminations et le fleurissement resteront de compétence communale. Les cheminements doux, situés hors du domaine public mais identifiés au titre du schéma directeur des liaisons cyclables de Rennes Métropole, seront également intégrés dans le transfert de la compétence.

Une convention de gestion sera mise en place pour une durée transitoire de deux ans. Ainsi, durant cette période, Rennes Métropole confiera à la commune de Betton l'ensemble des tâches et responsabilités attachées au service de la voirie située sur son territoire. Cette période transitoire permettra de déterminer l'organisation définitive de la compétence.

L'assainissement et l'eau

Tiphaine Blot et Blandine Tardif.

Le SIARN, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord, est dissous. Au 1er janvier 2015, les deux agents seront transférés à Rennes Métropole qui exercera pleinement cette compétence pour l'assainissement collectif et non collectif.

Concernant la compétence de l'eau, la commune de Betton quitte le SIAEP, Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau Potable, pour rejoindre le CEBR, la Collectivité de l'Eau du Bassin Rennais, syndicat de production et distribution de Rennes Métropole et de 13 communes hors métropole.

À terme, l'objectif est de proposer sur l'ensemble du territoire métropolitain un tarif unique pour l'assainissement et l'eau potable.

Et aussi, le PLUI et les ZAE

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va être élaboré. En attendant, les modifications des Plan Locaux d'Urbanisme communaux seront instruites conjointement par les communes et Rennes Métropole.

Par ailleurs, les ZAE, Zones d'Activités Economiques, seront en principe sous la maîtrise d'ouvrage de Rennes Métropole. Les critères de transfert restent à finaliser.

Une neutralité budgétaire

Les charges nettes de fonctionnement transférées par notre commune à Rennes Métropole donneront lieu à une réduction de notre attribution de compensation. Le transfert des compétences n'aura donc pas d'impact ni sur les finances communales ni sur les finances métropolitaines.

© D. Gourray - Rennes Métropole

Chéri(e), as-tu pensé au pain ?

La boulangerie-pâtisserie d'Armorique est tenue par un couple normand depuis le printemps dernier. Ce qui ne change rien au goût du bon pain.

Denis et Patricia Carville sont originaires de la Manche où ils ont tenu leurs deux premières affaires. Rescapé d'un arrêt cardiaque, Denis Carville a mis le four en sommeil quelque temps avant de relancer les fourneaux une fois la santé recouvrée. La passion n'était pas retombée. *« On rendait visite à notre fils, ouvrier boucher dans la région »*, se souvient le boulanger. *« On est tombé sous le charme de Betton, commune très arborée, très nature. Ça a fait tilt ».*

De sa région natale, le Maître Artisan boulanger, pâtissier et chocolatier a importé quelques recettes pâtissières gourmandes dont la fameuse tarte normande coiffée d'un soufflé au cidre pour laquelle il a remporté un premier prix. Debout dès 3h du matin, il supervise ses quatre fournées de pain quotidiennes avec six salariés en coulisses. *« On lance toujours une dernière fournée l'après-midi pour offrir du pain chaud au retour de l'école ou du boulot »*. Trois vendeuses et sa femme Patricia assurent le service en boutique. Une belle équipe pour celui qui aime transmettre son savoir. *« L'apprentissage reste à mon sens la meilleure façon d'apprendre le métier. J'ai d'ailleurs obtenu le label qualité maître d'apprentissage et formé de nombreux jeunes dont l'un d'eux a terminé 3ème meilleur apprenti au concours national. Celui-là même qui fut choisi par la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie française pour remettre la galette de l'Epiphanie au Président de la République »*. De beaux souvenirs et beaucoup de fierté pour le boulanger.

Denis et Patricia Carville entourés de leur équipe.

La boulangerie d'Armorique propose près d'une trentaine de variétés de pain de composition et de formes différentes - dont la sacro-sainte baguette tradition. À midi, la boulangerie propose des en-cas traiteur (sandwichs, quiches, fougasses...). Le chocolat occupe aussi une belle vitrine. *« J'adore ça ! »*, s'enthousiasme Patricia Carville.

Olivier Brovelli

Pratique

Boulangerie d'Armorique
12 avenue d'Armorique - Tél. : 02 99 55 73 39.
Ouverte du lundi au samedi de 7h à 13h15 et de 15h à 19h30 et le dimanche matin de 7h à 13h.

Toc toc, c'est la toque !

Chef à domicile, Thierry Berton installe son restaurant dans votre salon le temps d'un repas gastronomique aux petits oignons.

Vous ne savez pas cuisiner ? Il existe une alternative aux sushis et aux pizzas. Elle s'appelle Thierry Berton. Formé dans les cuisines de grands restaurants familiaux et gastronomiques- dont la Fontaine aux perles - le chef offre depuis quatre ans ses services de restauration à domicile - depuis Betton désormais. Chez vous. Avec ses couteaux mais avec votre four.

Des courses au dernier coup d'éponge, le cuisinier prend en charge toute la chaîne de préparation et de service de plats inventifs, préparés exclusivement avec des produits frais et de saison. *« Tout est cuisiné, épluché et dressé sur place »*. Thierry concocte ses menus avec ses clients. Avec un petit faible avoué pour le magret de canard et la coquille Saint-Jacques. *« En ce moment, j'aime bien le mix sucré-salé et les épices du monde. Mais je mets toujours une touche bretonne ».*

Mobile sur tout le département, voire plus, le chef à domicile cuisine pour deux à trente personnes. Toutes les occasions sont bonnes : un dîner en amoureux, un festin d'anniversaire, un repas d'affaires au bureau... Thierry se déplace avec sa glacière, un petit économe et sa mallette de couteaux. *« La cuisine à domicile est un service. Mais c'est aussi un moment d'échange privilégié. Je montre quelques tours de main. On me présente de nouvelles recettes. C'est souvent ludique et interactif ».*

Thierry Berton.

O. B.

Pratique

Un Toqué à la maison, tél. : 06 98 80 62 08
www.untoquealamaison.fr

Animations multimédia

Ateliers informatiques

Mercredis 10 et 17 décembre à 10h30 : tablettes et smartphones sous Android et communiquer avec Skype.

Samedi 6 décembre à 10h30 : partage de gros fichiers. Comment envoyer votre dernier film de vacances par Internet ? Quels sont les différents moyens ? Comment s'y prendre ?

Rendez-vous

Haute Fidélité

Samedi 6 décembre à 11h : quizz musical spécial reprises.

Spectacle

Samedi 13 décembre à 16h : The Cats

La médiathèque propose de retrouver l'auteure musicienne Isabelle Lecerf-Dutilloy à l'occasion de la sortie de son album « The Cats » (voir page 15). Dans un spectacle en six tableaux, elle mettra en scène ses personnages accompagnée de deux comédiennes et de son piano.

L'entrée est libre et le spectacle sera suivi d'une séance de dédicaces. Réservation conseillée.

Rimes et pouce

Jeudi 18 décembre à 10h30 : comptines et jeux de doigts.

Le jour le plus court

Vendredi 19 décembre à 18h : Le Jour le plus Court a pour objectif de promouvoir le court métrage dans tous les lieux et sur tous les écrans. À cette occasion, la médiathèque proposera un programme de films courts, piochés dans la production française de ces dernières années.

Fête du court métrage

Pour public adulte. Entrée libre. Réservation conseillée.

Plein les mirettes

Samedi 20 décembre à 16h : rendez-vous pour une belle histoire d'amitié et de courage.

Projection à partir de 3 ans.

Toutes les animations sont gratuites.
Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02.

Au cœur de la Grande Guerre

Rencontre avec Kris, un auteur de bande dessinée amoureux de l'histoire

Mardi 16 décembre à 18h30 - Rencontre avec Kris

© Didier Gonord

Originaire de Brest, Kris s'est notamment fait connaître en 2006 avec la bande dessinée « Un Homme est mort », consacrée aux grèves ouvrières de Brest en 1945 en collaboration avec Etienne Davodeau.

Après plusieurs années de travail documentaire à partir d'images d'archives, de textes et témoignages, Kris nous livre sa vision de la Première Guerre mondiale à travers la série « Notre Mère la Guerre ».

Une œuvre appréciée pour son réalisme graphique et sa justesse qui entraîne le lecteur dans les tranchées, les tanks ou encore les hôpitaux.

À partir des planches de la série, des collégiens de 3ème ont expérimenté le travail de retranscription historique, qu'ils présenteront à l'auteur lors d'une rencontre privilégiée.

Kris sera présent mardi 16 décembre à la médiathèque pour nous raconter la genèse et les développements de cette saga saisissante.

Une rencontre animée par Arnaud Wassmer

« Il faisait un temps à noyer Poséidon... Et pourtant, des hommes étaient là, dehors, vers de terre des temps modernes, pauvres mannequins d'une guerre estivale partie en dentelles et qui, l'hiver venu, se découvrait en haillons... » extrait de « Notre mère la guerre ».

Entrée libre. Réservation conseillée au 02 23 27 41 02.

La marraine de guerre remporte le prix Coquelicot

Dans le cadre des animations sur le centenaire de la Grande Guerre, la médiathèque avait mis en place un prix littéraire exceptionnel : le prix Coquelicot.

6 livres étaient en lice : récit autobiographique, BD, livres illustrés... tous sur le thème de la guerre 14-18. Ils ont été lus par des élèves de sept classes élémentaires des 4 groupes scolaires et par des retraités. Vendredi 21 novembre était organisée la rencontre finale à la médiathèque pour procéder à l'élection. Ce sont ainsi 181 personnes qui ont pris part au vote. Le roman « La marraine de guerre », écrit par Catherine Cuenca, a remporté les suffrages avec 48 voix, suivi de près par la bande dessinée « La Guerre des Lulus » co-réalisée par Régis Hautière et Hardroc.

181 élèves ont participé au vote le 21 novembre.

Travaux complémentaires, c'est par ici !

En partenariat avec la Ville de Betton et le Groupe Giboire, une démarche artistique a été mise en place sur la ZAC de La Renaudais depuis 2013. Plusieurs interventions ont été réalisées dans ce quartier en chantier où 360 logements sont en cours de construction. **Du 6 au 22 janvier 2015**, la Mairie de Betton invite les artistes partie prenante de cette aventure dans la Galerie pour présenter une exposition originale intitulée Travaux Complémentaires.

Goulwen Mahé (Leyto) accrochera une série de toiles reprenant le même vocabulaire graphique présent sur les panneaux réalisés au printemps 2014. Entre calligraphie, graffiti et peinture abstraite, son travail met en scène la lettre dans des compositions rythmées et colorées.

En décembre 2013, Mathieu Tremblin et David Renault (Les Frères Ripoulain) avaient réalisé un Calderpillar : un mobile à mi-chemin entre une sculpture d'Alexander Calder et une miniature de chambre d'enfant, composée d'éléments prélevés sur le chantier et suspendus à la grue. Une vidéo de l'installation sera projetée dans la galerie.

Les compositions graphiques de Leyto sont à découvrir à la Galerie.

Au fur et à mesure de ses collages, Arzhel Prioul (Mardi Noir) a prélevé et conservé des morceaux de hiéroglyphes. En archéologue, il présentera ces traces afin de lier l'espace d'exposition à celui du chantier et, plus globalement, la Ville de Betton à son nouveau quartier La Renaudais.

Pratique

- **Du 6 au 22 janvier - Galerie Espace-Expo**

JEUNES BETTONNAIS DANS LE MONDE

Karibous du désert au départ

Du 19 février au 1er mars prochain, aura lieu la 18ème édition du 4L Trophy. Ce raid sportif et humanitaire, qui sillonne le désert marocain, regroupe près de 1 000 équipages en Renault 4L qui vont devoir s'orienter sur un parcours de près de 6 000km. Outre l'aventure, il permet avant tout d'acheminer une soixantaine de tonnes de fournitures scolaires aux enfants défavorisés du Maroc.

L'association Karibous du Désert, basée à Betton, regroupe deux équipages de l'école Télécom Lille qui affichent l'objectif commun de vivre une expérience unique de partage avec les enfants du Maroc. Une expérience qui a débuté dès l'inscription et devrait continuer bien après leur retour.

Pour Charlotte Janvier et Alexandre Bazin, tous deux élèves ingénieurs en 5ème année et apprentis chez Orange à Rennes, l'investissement est constant : *« Même si notre emploi du temps est chargé, nous sommes très impliqués dans le projet, notamment dans la remise en état de notre 4L »* mentionne Alexandre Bazin.

Afin de boucler le budget de 8 000 €, l'équipage propose des emplacements publicitaires sur la 4L. *« Nous menons aussi des actions telles que des journées emballage de cadeau, vente de stylos et nous serons présents une fois sur le marché de Betton »,* ajoute Charlotte Janvier.

Le départ approche, ils ont toujours besoin de votre aide !

Charlotte Janvier et Alexandre Bazin.

Pratique

- **Association Karibous du désert**
  karibousdudesert@gmail.com
  www.facebook.com/karibousdudesert/

L'école de musique

Un stage de Batucada

L'école de musique organise un stage de Batucada **samedi 6 décembre**, animé par Jacques Reale, professeur de batterie et percussions à Betton, Dol et Pontivy. La Batucada est un ensemble de percussions brésiliennes jouant le rythme de la Samba lors de festivités urbaines comme au Carnaval de Rio.

Ce stage est ouvert à tous, à partir de 15 ans, avec ou sans pratique musicale préalable.

Pratique

Samedi 6 Décembre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.
15 € pour les adhérents, 20 € pour les non-adhérents.
Prévoir son pique-nique. Inscription à contact@ecole-musique-betton.fr

Jacques Reale.

Christmas Carols

À l'initiative d'une adhérente anglophile et autour du répertoire anglo-saxon des chants de Noël, l'école de musique animera **du 8 au 13 décembre** plusieurs lieux de la commune.

À la sortie des écoles, tout d'abord, des présentations sont prévues aux Omblais, le **11 décembre** vers 17h. Puis, à la Haye-Renaud, le **12 décembre** à 16h 30, où toute l'école sera mobilisée avec le soutien de Gavroche.

Le **samedi 13 décembre** à 11 heures, c'est le chœur adultes de l'école de musique qui donnera une représentation devant le supermarché Carrefour. Enfin, à 20h,l'école de musique se produira à l'Espace Anita Conti. L'entrée est libre. Une vente de « christmas cakes » et de boissons chaudes se tiendra sur place.

Eveil et Harmonie chante Noël

L'ensemble vocal Eveil et Harmonie vous invite à son traditionnel concert de Noël le **dimanche 14 décembre** à 15h. Cette année, la Chorale Saint-Martin de Vitré prendra part à ce moment musical.

Au programme, chants classiques et chants traditionnels de Noël. Tous les choristes vous invitent à venir nombreux les écouter et partager leur plaisir de chanter.

Pratique

Dimanche 14 décembre à 15h en l'église de Betton. Participation libre.

Concert de Noël caritatif

En cette période de fêtes, la chorale du Club de l'Amitié vous invite, **samedi 20 décembre**, à un concert caritatif au profit de l'association Les Enfants des rues de Pondichéry pour le soutien des orphelinats Vudhavi Karangal, garçons et filles, et de la Satya Special School, qui accueille des enfants handicapés physiques et mentaux de milieux défavorisés à Pondichéry.

La chorale interprétera un répertoire de chants profanes et de Noël. À l'issue du concert, un pot de l'amitié sera offert.

Un après-midi de convivialité pour une cause solidaire !

Pratique

Samedi 20 décembre à 15h à l'espace Anita Conti. Participation libre.
www.enfantsruespondichery.org

La chorale du Club de l'Amitié en répétition.

Anacrouse produit The cats

Anacrouse Editions sort pour les Fêtes un nouveau livre CD jeunesse pour les 7/11 ans " The cats " sur une musique de George Gershwin. Il s'agit là du 5ème ouvrage produit par l'association. Isabelle Lecerf-Dutilloy, pianiste, a créé cette collection de contes musicaux comme on écrit un film, la musique s'inscrivant parfaitement dans l'histoire.

" C'est l'histoire de Tom, 11 ans, qui, une veille de Noël se retrouve après une longue traversée de nuit dans les montagnes enneigées, au royaume des "cats". Mais qui sont ces chats ? Et sont-ils vraiment nés chats ? Ce royaume est gouverné par un petit roi-chat tyrannique, qui héberge dans son château ses compatriotes chats contre une histoire tous les matins à son petit déjeuner. Une aventure étrange au milieu de drôles de "cats" pas toujours fréquentables.. une histoire dingue où la musique de Gershwin est à l'honneur, " explique l'auteure.

Une aventure suspense-étrange qui se passe dans des contrées lointaines et enneigées, et qui laisse l'auditeur-lecteur dans l'attente d'une suite. Suite qui devrait voir le jour, dans un second tome, en 2015.

Ce livre est en vente dans toutes les librairies, sur commande à la librairie Gargan'Mots, notamment, sur le site www.anacrouse.net et à la Fnac. Un cadeau de Noël qui devrait ravir vos enfants !

Pratique

Anacrouse - 17 rue du Parc - tél : 06 81 93 81 13
anacrouse.net - isa.lecerf-Dutilloy@wanadoo.fr

Betton Solidarités

Le traditionnel marché de Noël des Associations de Solidarité Internationale se tiendra **dimanche 7 décembre** de 10h à 18h, dans la Galerie Espace-Expo et la Salle des Fêtes.

L'argent récolté par la restauration et les droits d'entrée (1€ par adulte) ira au profit des partenaires de Betton Solidarités.

N'hésitez pas à venir nombreux, en famille ou entre amis, pour faire provision de cadeaux de Noël originaux et encourager l'artisanat des pays d'où ils proviennent.

Pratique

Contact et renseignements au 02 99 55 00 54 ou guy.briand@gmail.com
http://betton-solidarites.over-blog.com

Atelier d'œnologie

L'association d'œnologie Caudal'Ille organise un atelier d'initiation à la dégustation de vins, animé par l'œnologue Fabienne Balcon, qui se déroulera sur 4 séances de janvier à avril. La première séance sera dédiée à la méthodologie de la dégustation.

À l'heure des cadeaux de Noël...

Pratique

Renseignements : Jean-Marc Berthet au 02 99 55 86 79
ou jean-marc.berthet2@wanadoo.fr

Ludothèque À vous de jouer !

Vous êtes intéressé par l'idée d'un lieu d'accueil ludique et associatif où l'on puisse jouer sur place, emprunter des jeux ou participer à des soirées divertissantes ? Vous voulez participer à la création d'un espace d'échanges et de partage familial créateur de lien social ? Envoyez un courriel à **betton.ludique@gmail.com**

Pour faire que la ludothèque soit aux jeux ce que la bibliothèque est aux livres !

Tout Betton Court

Pour la 26ème édition de Tout Betton Court, la section Course à pied du CSB, qui organise cette belle manifestation sportive, a fait le choix de vous proposer un tout nouveau parcours. Toujours aussi nombreux chaque année, au moins 1 600 coureurs, venant pour la compétition ou simplement pour le plaisir du sport, sont ainsi attendus pour s'élancer dans les rues de la ville. Les enfants et les jeunes pourront également faire valoir toutes leurs prouesses sportives.

Comme les années précédentes, un formulaire d'inscription sera mis à disposition au sein des établissements scolaires. Réservez, dès à présent, votre **1er février** et venez découvrir ce nouveau 10 km.

Pratique

Courses jeunes de 4 à 15 ans - départ à partir de 9h - gratuites et chronométrées par puce électronique. Course de 10 km chronométrée - départ 10h30 - inscription : 7 euros. Plus d'informations sur www.toutbettoncourt.com

Relais Services
10 ans de visites d'amitié

Anne et Amélie ont le plaisir de se retrouver chaque mardi.

Cela fait 10 ans que l'association Relais Services a mis en place le service de visites d'amitié, pour toute personne âgée de la commune qui le souhaite. Depuis 2004, 44 personnes ont bénéficié de ce service, la durée moyenne des visites est de 18 mois et le plus long suivi a été de 6 ans et 9 mois - de septembre 2004 à juin 2011. Actuellement, 11 personnes reçoivent des visites d'amitié dont 3 depuis 2006 et 2007.

Ce service ne pourrait pas fonctionner sans l'investissement des 41 bénévoles qui se sont succédés au cours de cette décennie. En cette fin d'année 2014, ces derniers sont au nombre de 13 ; certains sont là depuis longtemps et d'autres viennent d'arriver. Ils ont tous signé la charte et participent aux groupes de paroles, animés par une intervenante extérieure, afin de pouvoir confronter leurs expériences et trouver des réponses à leurs questions.

Le service de visite est gratuit. Il suffit d'appeler le 06 33 69 66 65, soit pour être visité, soit pour devenir bénévole. Les visites durent de 1 à 2 heures par semaine ; le jour est l'affaire des intéressés.

Relais Atout'Âge Programme

Vendredi 5 décembre : déco avec des graines de lotus
Mardi 9 décembre : marche douce sur le secteur de Maison Blanche
Vendredi 12 décembre : repas convivial
Mardi 16 décembre : marche douce à Betton
Vendredi 19 décembre : jeux drôles de mémoire
Mardi 23 décembre : marche douce au gré des envies et selon le temps
Vendredi 26 décembre : déco sur boules avec les enfants
Mardi 30 décembre : marche douce à Betton

Pratique

1 bis rue des Marronniers
Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Stage de danse africaine

L'association Baobab vous donne rendez-vous au complexe sportif des Omblais le **dimanche 7 décembre** pour un stage de danse africaine. Retrouvez Babacar Touré de 10h à 13h suivi d'Awa Gassama de 14h à 17h, accompagnés aux percussions par Nabi Fallah.

La réservation est à faire par courriel à assobaobab35@gmail.com ou par téléphone au 06 17 74 88 36 ou 06 76 73 83 69. Le prochain stage aura lieu le 8 mars 2015.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore l'association, un petit tour sur http://baobab35.wix.com/baobab35 pour plus d'images et de vidéos. KλλY FECC ! (Viens danser en wolof).

Pratique

- **Tarif du stage : 30€ (adhérents) / 45€ (non-adhérents) les 3h ; 50€ / 65€ les 6h - Passeport Sortir accepté**

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

" Betton alternative "

Cher(e)s Bettonnais(es), ...Soyons responsables... trois interrogations

λ. Certaines entreprises souhaitent pouvoir utiliser une salle à la mairie de BETTON dans le but de réaliser des manifestions pour leurs clients. Or la Mairie de BETTON ne prête ses locaux disponibles qu'à des associations à but non lucratif.

1-Il est dommage que la Mairie ne souhaite pas bénéficier de cette manne qui permettrait d'apporter des recettes complémentaires à la commune, de développer l'activité locale et donc l'emploi ainsi que l'attractivité de la commune. Le motif invoqué par le Maire est que la mise à disposition de locaux municipaux à des entreprises commerciales empêcherait des associations d'en bénéficier.

2-Nous osons espérer qu'il ne s'agit pas d'une posture idéologique : l'argent provenant du commerce en opposition avec des financements publics. Considérons qu'il y a de la place pour tout le monde et que des plages calendaires pourraient, sans concurrence avec le tissu associatif, être réservées aux entreprises commerciales notamment sur les temps de vacances où les associations sont en relâche.

3-Ces recettes pourraient en outre être affectées et donc profiter à des associations dont on sait que leurs subventions octroyées par la Mairie de BETTON ont sensiblement diminuées ces dernières années.

Les contribuables Bettonnais qui ont payé avec leur taxe foncière et leur taxe d'habitation les équipements communaux apprécieront.

Il faut même envisager d'aller plus loin et organiser la promotion de ces lieux communaux : devenir actif

B. Une société privée a réalisé une étude sur les possibilités de développement économique sur Pluvignon à la demande de l'λUDIλR. Quels en sont les coûts et les intérêts ?

Nous doutons du pouvoir d'influence de la municipalité sur cette zone économique. Créer un partenariat avec les propriétaires du lieu en amont de l'étude aurait sans doute permis une toute autre dynamique et aurait empêché de regretter aujourd'hui l'inertie des propriétaires du lieu. Cela pose question !!!! Il nous semble paradoxal de limiter le développement économique local en refusant par exemple la location de salles aux commerçants locaux et d'engager des frais financiers dans le but d'agir sur de grands groupes !!!

C. La municipalité a-t-elle l'opportunité de valoriser des espaces publicitaires dans le Betton infos pour les entreprises de la commune comme il se fait dans plusieurs collectivités de Bretagne ? d'autres collectivités se sont dotées de « services achat » pour optimiser leur fonctionnement. λ l'heure de la baisse des dotations de l'Etat !

Soyons responsables...

Dominique Constantin

" Unis dans l'Action pour les Bettonnais "

Christine Coudrais

Richard Corbeille

Qu'il s'agisse d'accessibilité ou d'intégration du handicap, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire à Betton. Deux exemples concrets illustreront mon propos.

Lors d'une séance de conseil municipal j'ai interpelé la majorité municipale sur la nécessité de sécuriser la mobilité afin qu'elle profite à tous les bettonnaises et bettonnais. Pour ce faire il est nécessaire de ne pas occulter les questions d'**accessibilité** qui y sont liées. Et pourtant...

Se rendre à pied au cimetière de Cornouailles relève actuellement d'un véritable défi pour ne pas dire d'une mission « à hauts risques » pour les familles : absence de trottoir, pas d'éclairage public, pas de mobilier urbain ; piétons, cyclistes et véhicules se côtoient dans cette zone dans la plus grande insécurité. Que dire alors si ce circuit est emprunté par une personne âgée ou à mobilité réduite ? Tout simplement : IMPOSSIBLE !

La semaine de l'emploi pour personnes handicapées qui s'est déroulée en novembre dernier a été l'occasion pour plusieurs communes de notre département, en partenariat avec la MDPH, d'organiser des animations (réunions d'information, forums, handicafés...) permettant aux candidats handicapés de rencontrer des recruteurs. Ce fut le cas à Cesson, Bruz, Saint-Grégoire, Chartres, Saint-λubin d'λubigné. λ Betton... rien !

La question reste donc posée : **quand l'accessibilité et le handicap seront-ils véritablement pris en considération dans notre commune ?**

Christine Coudrais

Nous sommes déjà intervenus au sujet de l'entretien des espaces verts de la commune. Sans vouloir polémiquer ni mettre en cause le travail remarquable effectué par le personnel chargé de leur entretien, il est force de constater que dans certains secteurs situés hors de l'agglomération, les herbes prolifèrent faute d'avoir été fauchées et leur état de dessiccation constitue un réel risque d'incendie accidentel ou volontaire. Il est sans-doute encore temps de mettre en œuvre les moyens nécessaires.

Richard Corbeille

Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité du directeur de publication ou de la ville.

Des produits bio, équitables et responsables

À Betton, un groupement d'achat bio d'un nouveau genre s'implante. Avec GAIA, Groupement d'Achats Issu d'Initiatives d'Acteurs bettonnais, c'est une nouvelle manière de consommer qui est proposée, alternative aux courses en hypermarchés.

Sous l'impulsion d'un appel à projets lancé par un collectif intitulé « Initiatives citoyennes à Betton », des habitants se sont regroupés pour proposer une fois tous les deux mois, une commande de produits bio, équitables et responsables. La sélection de produits - de proximité si possible - porte sur des produits secs tels que la farine, le riz, les pâtes, l'huile, les épices, le sucre, le thé, le café, les conserves ou les liquides tels que jus de fruits et vins.

« L'objectif n'est pas de concurrencer le commerce local mais d'apporter une offre différente et complémentaire à ce qui existe, à des prix accessibles pour tous », explique Claude Reucheurand, président de la nouvelle association. *« La commande se fera sur la base d'un catalogue envoyé par courriel (exceptionnellement par papier), complété et retourné à l'association »*. Le retrait se réalisera dans un local généreusement mis à disposition par Approbio situé zone de la Forge à Betton. Outre cette entreprise, d'autres fournisseurs tels que la ferme des Petits Gourmets à Betton ou la minoterie Le Moulin

Claude Reucherand, Samuel Daucé et Pierre Aubard.

de la Charbonnière à Saint-Grégoire font partie du projet. *« Des opérations ponctuelles viendront compléter ce concept comme la vente de chocolats de Noël (truffes biologiques, paniers cadeaux) ou l'organisation de soirées découvertes de vins biologiques »*. L'évolution du catalogue sera fonction des différents souhaits exprimés par les adhérents. D'autres projets comme la vente de produits sans gluten ou la création d'un site ou blog sont déjà à l'étude.

Pratique

■ **Pour tout contact, Claude Reucherand au 06 42 60 37 06 ou par courriel à gaiabetton@gmail.com**

Bien manger et maîtriser son budget : un appel à projet

Une visite à la ferme, un des temps forts proposés aux familles volontaires.

Un appel à projet est proposé par Agrobio35 (Groupement des agriculteurs biologiques d'Ille-et-Vilaine). Il s'engage à accompagner sur 6 mois des équipes d'une dizaine de foyers de Rennes Métropole pour relever **le défi d'augmenter leur consommation de produits alimentaires bio, locaux sans augmenter leur budget.**

Dans le cadre de ce programme, il sera proposé aux familles volontaires de participer gratuitement et par équipe à des temps forts mensuels (soirée conviviale de lancement, visite de ferme bio et d'un point de vente, atelier cuisine, atelier avec un diététicien nutritionniste, atelier jardin et soirée clôture avec une remise de prix). Un suivi des relevés des achats alimentaires sera également organisé.

Pour que la commune de Betton participe à ce défi familles alimentation positive, il faut que 10 foyers bettonnais - quel que soit leur budget - se portent volontaires...

Pratique

■ **Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 02 99 55 79 53**

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03
Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02
Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.
Sage femme libérale :
Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82
Infirmiers :
M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06
Ambulances :
Ambulances Christian,
Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80
Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 ou 06 77 13 44 74
Conciergerie :
Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

CARNET DE BETTON

Naissances

Faustine Fromont
Le 14 octobre 2014

Hugo Le Gorande
Le 21 octobre 2014

Leïla Texier
Le 5 novembre 2014

Camille Joncour
Le 6 novembre 2014

Elio Chardronnay
Le 11 novembre 2014

Décès

Annick Fablet épouse Morel
69 ans
Le 12 octobre 2014

Sylvain Truet
33 ans
Le 29 octobre 2014

Annie Dufour-Vasseur
66 ans
Le 29 octobre 2014

Jacqueline Frémondière veuve Desloges
81 ans
Le 1er novembre 2014

Catherine Remy
50 ans
Le 5 novembre 2014

Claude Harot
65 ans
Le 7 novembre 2014

Mariage

Philippe Martin et Laure Rouveret
Le 25 octobre 2014

PERMANENCES

Infos Sociales

Assistantes Sociales

Permanences **le mardi matin sur rendez-vous au** Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

À partir du 1er janvier, permanences uniquement sur rendez-vous au **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales

Permanences téléphoniques au **02 99 53 97 85.**

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3ème samedi de chaque mois à l'espace Anita Conti de** 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences les **2ème et 4ème mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous,** au PAE, 28 avenue d'Armorique. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au **02 99 55 81 01.**

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire **le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous.** Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89.**

Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits.
La prochaine permanence aura lieu **le 11 décembre** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Prise de rendez-vous au 6c rue Alain Colas à Montgermont au 02 99 35 49 52.**

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30.**
28 avenue d'Armorique
Contact : 02 99 55 10 13 ou **infosprobetton@gmail.com**
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale

L'UDAF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lannou à Rennes.
Le service accès aux droits de l'UDAF 35 met en place, à titre expérimental, un dispositif « budget info familles ». Il est destiné à toutes les personnes qui rencontrent une difficulté financière afin de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés. Il s'agit de permanences téléphoniques qui ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.
Contact : 02 23 48 27 17 - mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations, sur rendez-vous, **le 3ème lundi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h,** sans rendez-vous. Elles ont lieu **5 rue de la Rabine** à Betton.
Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Environnement

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Jeudi : fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Vigilance frelons asiatiques

Les derniers mois cléments ont largement favorisé le développement des frelons asiatiques. Avec l'automne bien avancé et l'hiver qui arrive à grand pas, les arbres perdent peu à peu leurs feuilles et les nids apparaissent. La Municipalité appelle donc les habitants à les signaler en Mairie au 02 99 55 81 01 ou auprès de la FDGON35 au 02 23 48 26 23.

© OF

Hommage à Claude Harot

Claude Harot, décédé vendredi 7 novembre à l'âge de 65 ans, était une figure emblématique de la commune. Conseiller municipal et membre du CCAS de 1989 à 1995, il était un citoyen attentif et un fervent défenseur de l'accessibilité, thématique sur laquelle il interpelait régulièrement les élus lors des conseils municipaux.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Le vendredi 7 novembre, une centaine de nouveaux arrivants étaient accueillis à la médiathèque.

Les médaillés de l'UNC lors de la cérémonie du 11 novembre. De gauche à droite : Louis Bazin, René Lelièvre, Pierre Helbert et Léon Bridel entourent André Lepagneul, au centre, président des anciens combattants.

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos de janvier. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 décembre. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 300 exemplaires.

Avec plus de 3 500 visiteurs, la 30ème édition du Salon du Jouet a connu cette année encore un beau succès ! Le thème du train a passionné petits et grands qui se sont laissés embarquer pour un drôle de voyage sur le rail... Petit tour dans la locomotive place de la Mairie, trajet sur la ligne Rennes / Saint-Malo, découverte des maquettes et autres objets de collection... Le jouet ancien et de collection séduit toujours !

AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

VENDREDI 5 DÉCEMBRE
Soirée sport
Salle des Fêtes

LES 6, 10 ET 17 DÉCEMBRE
Ateliers informatiques
Médiathèque

SAMEDI 6 DÉCEMBRE
Haute Fidélité
Médiathèque

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Site de la Mairie

SAMEDI 13 DÉCEMBRE
Christmas Carols
Espace Anita Conti

The Cats
Médiathèque

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE
Arbre de Noël
Salle des Fêtes

Concert Eveil et Harmonie
Eglise de Betton

LUNDI 15 DÉCEMBRE
Concours de belote
Résidence de l'Ille

MARDI 16 DÉCEMBRE
Rencontre avec Kris
Médiathèque

JEUDI 18 DÉCEMBRE
Rimes et pouce
Médiathèque

VENDREDI 19 DÉCEMBRE
Le jour le plus court
Médiathèque

SAMEDI 20 DÉCEMBRE
Plein les mirettes
Médiathèque

Concert de Noël
Espace Anita Conti

Electrokick
Salle des Fêtes

À PARTIR DU 6 JANVIER
Travaux complémentaires
Galerie Espace-Expo

CINÉMA TRISKEL

www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

La Prochaine fois je viserai le coeur
Jeudi 11 décembre à 20h30
Samedi 13 décembre à 21h

La French
Vendredi 12 décembre à 20h30
Samedi 13 décembre à 18h
Dimanche 14 décembre à 18h

Grizzly
Dimanche 14 décembre à 15h

Night Call
Jeudi 18 décembre à 20h30 **(VOST)**
Samedi 20 décembre à 18h **(VF)**

À la vie
Vendredi 19 décembre à 20h30
Dimanche 21 décembre à 15h

The Search (VOST)
Samedi 20 décembre à 21h
Dimanche 21 décembre à 18h

Les Héritiers
Jeudi 25 décembre à 20h30
Dimanche 28 décembre à 18h

Le Hobbit : la Bataille des Cinq Armées
Vendredi 26 décembre à 20h30
Samedi 27 décembre à 21h

Astérix - Le Domaine des Dieux
Samedi 27 décembre à 18h
Dimanche 28 décembre à 15h

Timbuktu (VOST)
Jeudi 1er janvier à 20h30
Dimanche 4 janvier à 18h

La Famille Bélier
Vendredi 2 janvier à 20h30
Samedi 3 janvier à 21h

Paddington
Samedi 3 janvier à 18h
Dimanche 4 janvier à 15h

'71
Jeudi 8 janvier à 20h30 **(VOST)**
Dimanche 11 janvier à 18h **(VF)**

Exodus : Gods And Kings
Vendredi 9 janvier à 20h30
Samedi 10 janvier à 21h

Les Pingouins de Madagascar
Samedi 10 janvier à 18h
Dimanche 11 janvier à 15h

Betton